



Publication offerte par le Comité de Soutien national
du Réseau des sites Majeurs de Vauban.
Soutenez la candidature de l'œuvre de Vauban au
Patrimoine Mondial de l'Unesco :

Réseau des Sites Majeurs de Vauban
2, rue Mégevand
25000 BESANÇON
tél. 33 (0)3 81 87 82 18
fax : 33 (0)3 81 81 38 43
rsmv@sites-vauban.org

www.sites-vauban.org

CREDITS

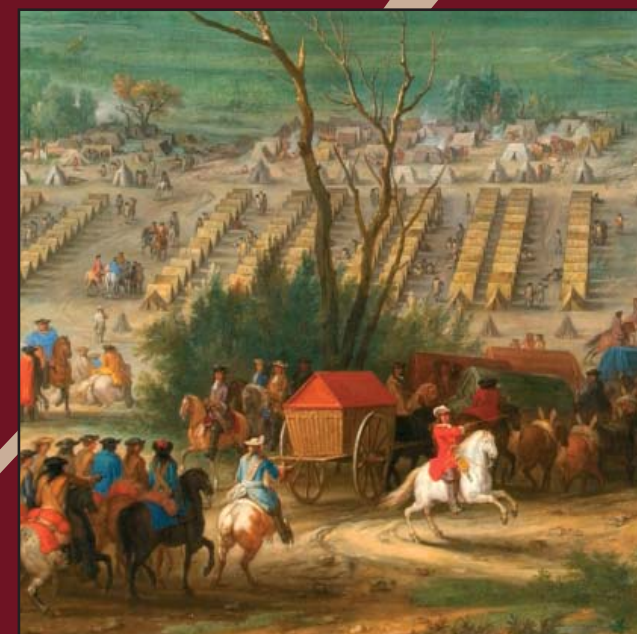
Van der Mullen : Collection Musée du temps, Ville de Besançon
Plan d'Arras : Photo Médiathèque d'Arras
Plan de la ville et de la citadelle de Besançon, 1986, Bibliothèque d'études de Besançon
Plan de Neuf-Brisach : Musée de Neuf-Brisach
Armure de siège de Vauban, Cabinet de travail de Vauban, La dime royale, Traité des mines :
Photos Château de Bazoches.
Tour de la Hougue : Photo Ville de Besançon
Plan de la tour de Camaret : Photo Guillaume Lécueillier

PUBLICIS SOUFERA

SÉBASTIEN LE PRESTRE DE VAUBAN

— INGÉNIEUR DU ROI —

par Michel Woronoff



VAN DER MULLEN - Le siège de Besançon (printemps 1674), Adam Frans Van der Meulen



Réseau
des sites majeurs
Vauban

Réseau
des sites majeurs
Vauban



1. La vie de Vauban
2. Les systèmes de fortification
3. L'homme de réflexion

1. La vie de Vauban

Sébastien Le Prestre, futur marquis de Vauban, issu de petite noblesse, est baptisé le 4 mai 1633 à Saint-Léger-de-Foucherets. Après avoir appris le latin, les mathématiques, l'art des fortifications et le dessin - études bien utiles par la suite - il entre en 1651 comme cadet, sous nom de Vauban, dans le régiment du Prince de Condé. Il a 17 ans. C'est le moment où un certain nombre de grands seigneurs, les Frondeurs, s'opposent au Cardinal de Mazarin et à la Régente, Anne d'Autriche. Au cours des heurts avec l'armée royale, en 1653, le jeune officier est fait prisonnier. Mazarin devine son talent exceptionnel et le convainc d'entrer au service du Roi. Depuis cet instant Vauban servira le Roi avec une totale fidélité pendant 54 ans. Il devient ingénieur militaire et, à ce titre, il prépare les plans des fortifications, assure la défense ou le siège des places-fortes. Il participe personnellement aux actions de guerre et reçoit quatre blessures, en 1657, lors du siège de Montmédy où tous les autres ingénieurs sont tués. Dès lors Vauban va s'attacher à renforcer les fortifications du royaume, à commencer par celles de Flandre et d'Alsace. Le Ministre Colbert le charge de tous les

travaux de fortifications de la moitié de la France. Les ingénieurs militaires ou civils exécutent ses plans. Il s'engage directement dans le siège de Lille, qu'il prend en neuf jours, en 1667. Il en deviendra le gouverneur et en fera une place redoutable. Le Ministre Louvois lui confie alors la responsabilité des fortifications dont il a la charge. À 34 ans, Vauban supervise donc l'ensemble des travaux de fortification du royaume. Il parcourt toute la France de Dunkerque à la frontière des Pyrénées, de Strasbourg à Brest, à cheval par tous les temps (20 000 km entre 1667 et 1672). Il se fait même construire une sorte de litière, portée par deux chevaux, l'un devant, l'autre derrière, pour pouvoir écrire ses notes et observations pendant ses trajets d'inspection.

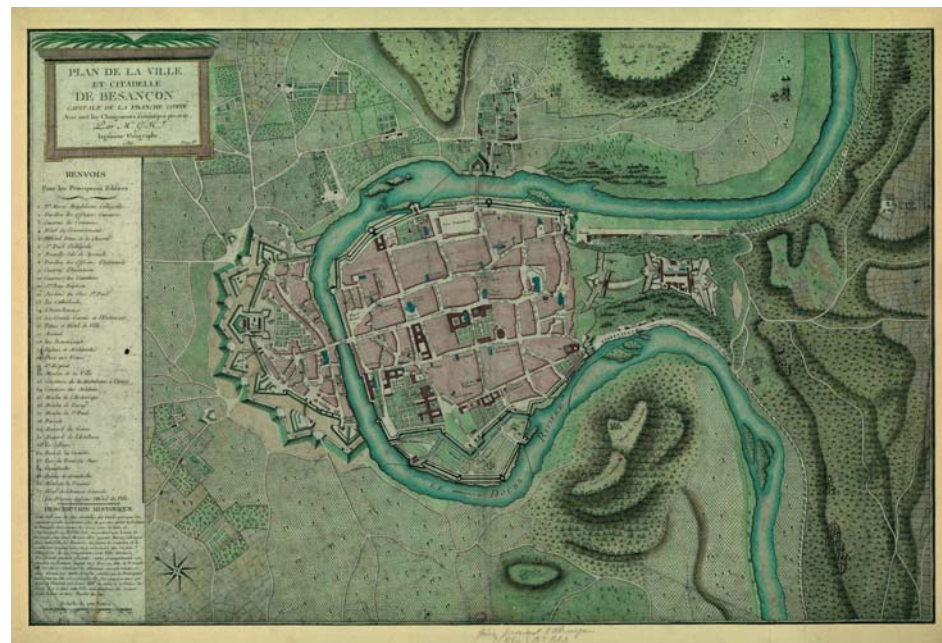


Plan de la ville, de la cité et de la citadelle d'Arras

Il conduit, en 1673, le siège de Maëstricht, puis s'empare de Besançon et de Dole en 1674. En 1676, il devient Maréchal de camp et propose de modifier le système de protection de la France : au lieu de fortifier des places en avant des frontières, on les situera sur les frontières du royaume, en fonction des avantages naturels, selon le principe du « pré carré ». Cette ligne sera renforcée par une seconde ligne de places, située en retrait.

En 1678, il est officiellement nommé Commissaire général des Fortifications et parcourt la France pour en améliorer les défenses. En 1688, il devient Lieutenant-général des

armées du Roi et met en place son « deuxième système de défense ». Au cours des différentes guerres que Louis XIV mène contre l'Europe entière, il fait la preuve de l'excellence de sa tactique d'attaque qui lui permet de prendre des places (Philippsburg, Mons, Namur) en peu de jours et avec des pertes minimales. Il travaille de façon systématique sur des plans en relief (qui sont conservés), tant pour l'attaque que pour la défense des places. De 1697 à 1701, il visite et consolide les fortifications de l'Est en utilisant son « troisième système de défense ». En 1703 il devient Maréchal de France. Retiré du service en 1706, il meurt le 30 mars 1707.



Besançon, après les travaux de Vauban

2. Les systèmes de fortifications de Vauban

Vauban n'a pas inventé de toutes pièces ses principes de fortification. Les progrès de l'artillerie de siège avaient rendu caduques, dès le XV^e siècle, les hautes murailles verticales des châteaux-forts. On édifie, sur les fortifications, des bastions qui permettent le tir croisé de l'artillerie et des mousquets. On les garnit de parapets en terre où les boulets s'enfoncent sans projeter d'éclats. On essaie de retarder l'assaut de l'enceinte proprement dite grâce à des ouvrages extérieurs, demi-lunes, glacis, qui doivent pouvoir se protéger mutuellement.

Vauban va rationaliser ce système en l'étendant à la fois à l'assaut des villes-fortes et à leur défense. L'assaut se développera grâce à toute une série de boyaux, tracés en zigzag, de façon à éviter aux soldats d'être pris sous un feu en enfilade. Des places d'armes permettront le regroupement des troupes d'assaut et la mise en batterie de pièces d'artillerie à plus courte distance des remparts. Les attaques sont précédées de tirs de rupture qui pratiquent des

brèches dans l'enceinte, déjà mise à mal par les explosions des mines déposées grâce aux sapes creusées sous la muraille. Vauban systématise le tir par ricochets qui permet aux boulets de détruire plusieurs canons d'un coup. À ce prix, on diminue les pertes et on accélère la reddition des villes. Ce soldat d'aspect farouche est en effet très attentif à préserver ses soldats. Saint-Simon le décrit ainsi :

« Jamais homme ne fut (...) plus avare ménager de la vie des hommes ».



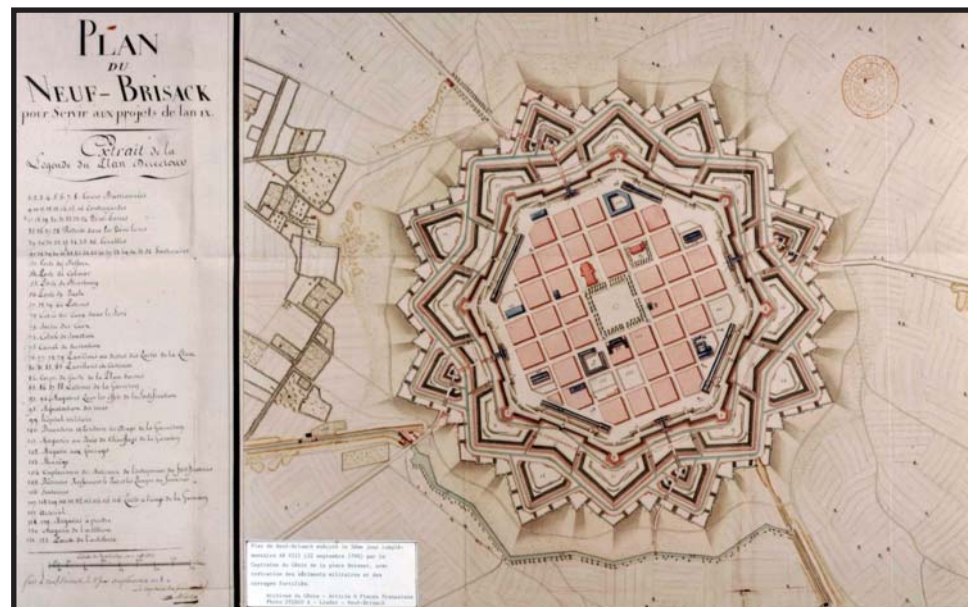
Extrait du *Traité des Mines en Turc*. Les principes de fortification de Vauban sont appliqués à travers le monde jusqu'au XIX^e siècle

Le premier système de défense de Vauban permet de défendre chaque face des bastions, protégée par les tirs de son voisin. Les tirs de deux bastions collatéraux sont croisés.

Mais, pour avoir mené l'assaut contre des enceintes ainsi protégées, Vauban constate qu'il vaut mieux éviter de se défendre sur l'enceinte même de la ville. Il conçoit alors un deuxième système de défense : une seconde enceinte, de défense lointaine, masque la première ; elle est destinée à arrêter l'ennemi à distance de « l'enceinte de sûreté » de la ville. Cette dernière est flanquée de « tours bastionnées » qui abritent de l'artillerie dans leurs casemates. Un bon exemple en est donné par l'enceinte intérieure de Besançon.

Le troisième système de défense, dont Neuf-Brisach constitue la réalisation la plus achevée, perfectionne le deuxième, en édifiant des réduits dans les demi-lunes et en protégeant le revêtement de l'enceinte extérieure des coups directs. Il faut dire que Vauban avait pu créer de toutes pièces, dans la plaine, sur la rive gauche du Rhin, en face du Vieux-Brisach, une forteresse à la géométrie parfaite, en forme d'octogone.

Neuf-Brisach, le seul exemple du troisième système de fortifications



Dans ses nombreuses rénovations et constructions de places fortes (plus de 150), Vauban s'attache également à la défense des frontières maritimes. Il s'intéresse à l'aménagement des ports, à leur protection par une enceinte fortifiée et à leur urbanisme. Il étudie les effets des marées, combat l'ensablement et place des forts avancés dans la mer, comme à Dunkerque, à Saint-Malo ou à Brest. Ces ports doivent pouvoir accueillir les bâtiments de la flotte royale et servir au développement du commerce maritime. Dans le même esprit, il contribue à sécuriser la navigation en disposant des phares et des fanaux en des points choisis avec tant de justesse que les mêmes sites accueillent maintenant les phares modernes. Il saisit l'intérêt de la « guerre de course », appuie Jean Bart et participe au financement de plusieurs bateaux corsaires.

Dans les villes, les garnisons, autrefois logées chez l'habitant sont, sur les instructions de Vauban, regroupées dans des « casernes ». Des magasins abritent le matériel militaire. Ces constructions sont disposées le long de l'enceinte pour éviter aux habitations civiles de risquer le feu de l'ennemi. Les villes neuves sont bâties en « damier ». Vauban s'intéressera également au Canal du Languedoc, dont il préconisera l'élargissement et le prolongement jusqu'à Fos.

L'intérêt de Vauban se porte aussi sur le matériel des armées et l'utilisation de nouvelles techniques. Il est à l'origine de la création d'un corps de « sapeurs » spécialisés, destinés à pratiquer les « sapes » où l'on plaçait des charges de poudre dont l'explosion abattait les murailles. C'est ainsi qu'est né le corps du « Génie militaire ». Il propose également de remplacer le mousquet et la pique, trop encombrants en cas de corps à corps, par un fusil sur lequel sera fixée une baïonnette. Il conseille aux Ministres de la guerre de substituer des canons en fer aux canons en bronze, trop enclins à éclater en cas d'utilisation intensive. Cette innovation ne sera répandue qu'à la fin du XVIII^e siècle. Enfin c'est lui qui dote les ingénieurs militaires d'une cuirasse qui les protégera lors de leurs reconnaissances des sites ennemis.



L'armure de siège de Vauban

3. L'homme de réflexion

Tout au long de sa vie, Vauban n'a cessé de consigner sur des cahiers ses observations, ses réflexions. Au cours de ses innombrables voyages, il rend compte à ses ministres de ses inspections sur l'état des fortifications, sur leur amélioration possible, sur les nouvelles places à construire, sur les voies navigables. Il griffonne dans les auberges, en cours de route dans sa chaise, dressant les plans, proposant de nouvelles techniques de siège et de défense.

Mais ce n'est qu'au moment où, sans songer à la retraite, il quitte le service actif, fin 1703, qu'il peut prendre du temps pour mettre au point ses « avis » et rédiger ce qu'il appelle ses *Oisivetés*. Il les réunit en douze « Cahiers ». Parmi ces écrits, seule *La Dîme royale* sera imprimée, mais les autres œuvres seront copiées et diffusées à un cercle restreint.

Le cabinet de travail de Vauban à Bazoches



Ces mémoires portent sur des sujets fort divers. Les uns se rapportent directement à l'activité militaire de Vauban et sont purement techniques. Ainsi, le mémoire *Contre les effets des bombes*, celui sur les *Munitions des places, l'artillerie et les armements en course*, sur le *Moyen d'améliorer nos troupes*, le *Traité de l'attaque et de la défense des places*, le *Traité de la fortification de campagne* concernent tous ce que l'on appellera le Génie militaire. Fort de ses succès et légèrement agacé de voir que ses jeunes successeurs n'en font qu'à leur tête, il rappelle les principes sur lesquels il a bâti ses succès dans l'attaque et la défense des fortifications. En effet, le principe fondamental de l'attaque, selon Vauban, c'est, à la suite de tranchées et de sapes bien conduites, destinées à épargner la vie des soldats, de mener l'assaut en un point faible des remparts ou mieux encore, d'obtenir la reddition de la place, enfermée dans un réseau inextricable de circonvallations. L'autre école, celle des Hollandais, dirigés par l'ingénieur Coehorn, préconise d'attaquer brutalement, sans se soucier des pertes, au point le plus renforcé de l'ennemi, de façon à le surprendre. Mais Vauban n'a pas toujours été entendu et le Maréchal de Berwick lui écrit, après avoir pris Nice par une attaque menée sur son côté « impraticable » : « ceux qui voient de près doivent être crus préférablement à ceux qui sont à deux cents lieues ». Il s'est parfois trouvé dans la situation inverse, celle de défendre une place assiégée. C'est pourquoi, dans son *Traité de la Défense des places*, il donne force conseils aux gouverneurs sur la mise en défense de la place et la logistique en matière de munitions et d'approvisionnements : il faut tenir le temps nécessaire à l'arrivée des secours.

Depuis l'époque de la Fronde, le Roi s'est toujours méfié de Paris. En 1670, il a donné l'ordre d'abattre ses murailles. Mais, en cas d'invasion, Vauban est inquiet pour la sécurité de Paris qui est « à l'État ce que la teste est au corps humain ». Dans son mémoire *De l'importance dont Paris est à la France* (1689) il propose de doter la capitale d'une double enceinte. Il est bien conscient de l'ampleur des travaux nécessaires à la protection de la capitale et des vivres indispensables pour nourrir une population de 800 000 personnes pendant un an de siège. L'investissement financier est considérable, mais il sera étalé sur douze ans et, par le biais des impôts, reviendra en partie dans le trésor royal.

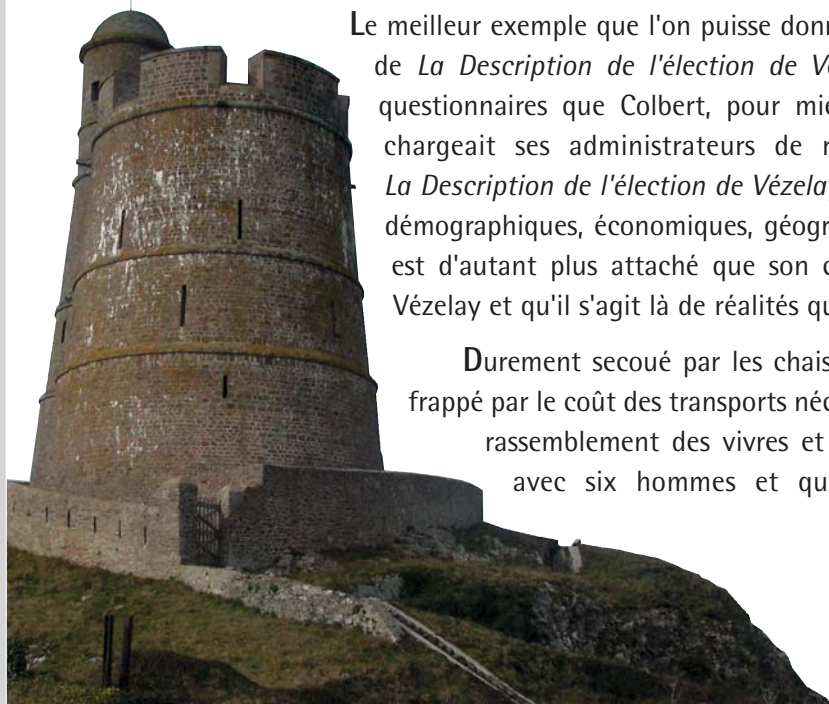
Mais il ne se borne pas à ces projets de règlement militaire. Les milliers de lieues qu'il a parcourues pour le service du Roi lors de ses inspections sur les frontières de l'Est, mais aussi dans les Pyrénées, sur la côte atlantique, en Normandie et dans les Flandres, en bref, sur tout le pourtour du « pré carré », lui ont permis de se faire une idée assez claire de l'état du royaume. C'est pourquoi, en loyal serviteur du Roi, il ne se gêne pas pour dire crûment ce qu'il a vu, les vices du système et pour proposer les moyens d'y remédier.

Il se fonde pour cela sur une observation attentive des réalités, sur des relevés géographiques, cartographiques et statistiques. Sa curiosité le pousse à s'intéresser à toutes sortes de domaines. Tout d'abord, en bon propriétaire terrien, choqué par la misère paysanne, il fait le calcul que, si chaque paysan élevait une truie, la disette de viande ne serait plus qu'un mauvais souvenir puisque, à partir d'une seule truie, on peut obtenir - par le calcul - jusqu'à 4 millions de cochons en 10 ans. C'est l'expérience qu'il propose dans le mémoire sur *La cochonnerie* (1698). Naturellement, il s'agit surtout de frapper les esprits par cette démonstration, car Vauban ne prend en compte ni les maladies porcines, ni le coût de la nourriture.

Le meilleur exemple que l'on puisse donner de ses qualités d'observation est celui de *La Description de l'élection de Vézelay*. Sans doute Vauban s'inspire des questionnaires que Colbert, pour mieux connaître l'économie des provinces, chargeait ses administrateurs de remplir. Mais on peut considérer que *La Description de l'élection de Vézelay* est un modèle pour toutes les enquêtes démographiques, économiques, géographiques qui lui feront suite. Vauban s'y est d'autant plus attaché que son château de Bazoches est très proche de Vézelay et qu'il s'agit là de réalités qu'il peut côtoyer chaque jour.

Durement secoué par les chaises de poste qu'il utilise constamment et frappé par le coût des transports nécessaires à la construction des places et au rassemblement des vivres et munitions, il s'avise qu'un bateau peut, avec six hommes et quatre chevaux, transporter une charge

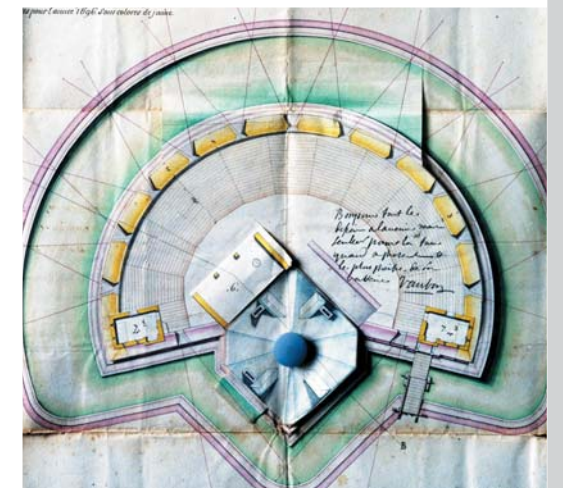
Saint-Vaast-La-Hougue, la défense des côtes



équivalente à celle qui exigerait, par voie terrestre, quatre cents chevaux et deux cents hommes. Il ne cesse donc de prôner l'extension du réseau de canaux et l'amélioration des voies fluviales, de l'Atlantique au Rhône et du Rhône au Rhin. En particulier, lors de son inspection du Canal du Languedoc, en 1686, il rédige le *Mémoire sur le Canal*, très long rapport sur les améliorations à apporter au canal des Deux Mers, aqueducs, ponts-canaux et protection contre l'ensablement du port de Sète. En fonction de ses observations, il prend soin que les travaux soient conduits à bonne fin. Il revient sur le sujet en 1698, avec un mémoire sur la *Navigation des rivières* et étend sa réflexion au Nord, en 1705, dans son *Projet de navigation d'une partie des places de Flandre à la mer*. Outre les avantages militaires que comportent ces installations, elles favorisent le commerce et la circulation monétaire entre les provinces, chacune d'entre elles se spécialisant dans une production.

Il n'est en aucune façon un marin et se borne à des inspections des côtes, tant à Brest qu'à Toulon. Au reste, Louvois, qui veut éviter de perdre son ingénieur, le tance vertement quand il apprend qu'il s'est embarqué au large de Sète, au risque des barbaresques. Mais il est très intéressé par les questions maritimes et rédige un rapport sur *La nécessité de mieux fortifier les côtes du goulet* (de Brest). La défense des côtes passe par une marine puissante. Malheureusement, les Hollandais et les Anglais sont maîtres sur mer. Il faut donc ruiner leur commerce par les opérations rapides « d'une guerre subtile et dérobée ». Vauban fréquente les corsaires de Dunkerque et de Saint-Malo et investit sans doute dans leurs entreprises. Il en propose, dans un *Mémoire concernant la course*, en 1695, une organisation rationnelle et officielle, les corsaires pouvant se grouper en compagnies royales et étant secourus, en cas de nécessité, par la marine royale. Pour éviter les représailles, les bateaux de commerce français devront se concentrer sur l'approvisionnement du Canada. La situation de la « Belle Province » lui inspire un mémoire sur le *Moyen de rétablir nos colonies d'Amérique et de les accroître en peu de temps* (1699). Il y démontre que, par une progression géométrique, en prenant pour base des familles de quatre enfants et un renouvellement des générations de trente

Plan de la tour et de la batterie de Camaret-sur-Mer, signé par Vauban



ans, en 1730 la population atteindra 100 000 âmes et, en 1970, 25 millions d'habitants, chiffre qui, sans doute par hasard, se rapproche de la population actuelle du Canada !

Les travaux de l'aménagement du Canal du Languedoc lui ont permis de toucher du doigt le problème des huguenots dans le Midi. Il les a également connus en Saintonge. De plus, il fréquente une famille huguenote, proche de Vézelay. C'est peut-être pour cela qu'il n'accorde guère de foi aux conversions entraînées par la Révocation de l'Édit de Nantes, en 1685 : « Cévennes et Vivarais, pays pavés de nouveaux convertis qui sont catholiques comme je suis mahométan ! ». Plusieurs raisons militent, aux yeux de Vauban, en faveur du rappel des protestants et du rétablissement de leur culte. Il faut d'abord éviter que les faux convertis de l'intérieur ne prêtent main-forte aux luthériens d'Allemagne et des Pays-Bas en cas d'invasion. En effet, Vauban évalue à environ 100 000 le nombre des exilés et à 500 000 celui de ceux qui sont restés. En fait les estimations actuelles donnent 150 000 à 250 000 départs, sur une population de près d'un million de réformés. Deux solutions sont évoquées : les

exterminer tous ou les chasser tous. Mais ce serait là soit un crime soit une faute. En réalité, ce sont des arguments d'ordre social et économique qui permettent à Vauban de plaider en faveur de la « réhabilitation de l'Édit de Nantes » dans son *Mémoire sur le Rappel des Huguenots*, rédigé en plusieurs étapes, de 1689 à 1692. Le royaume a subi les effets de la désertion de 80 000 à 100 000 personnes et de la perte de trente millions de livres ; les techniques industrielles ont été transférées dans les autres pays européens ; le commerce est ruiné ; flottes et armées ennemies ont vu grossir leurs rangs de milliers de matelots compétents, d'officiers et de soldats aguerris. Comme le duc de Saint-Simon, il estime que la France refait la même erreur que les rois espagnols qui ont ruiné l'Espagne en expulsant les Maures. Avec une belle audace, il affirme que « les rois sont bien maîtres de la vie et des biens de leurs sujets mais jamais de leurs opinions ». C'est la parfaite définition de la liberté de conscience.

Vauban a parfaitement compris que la France s'épuise, à lutter contre l'Europe entière. Il sait les ravages subis dans les

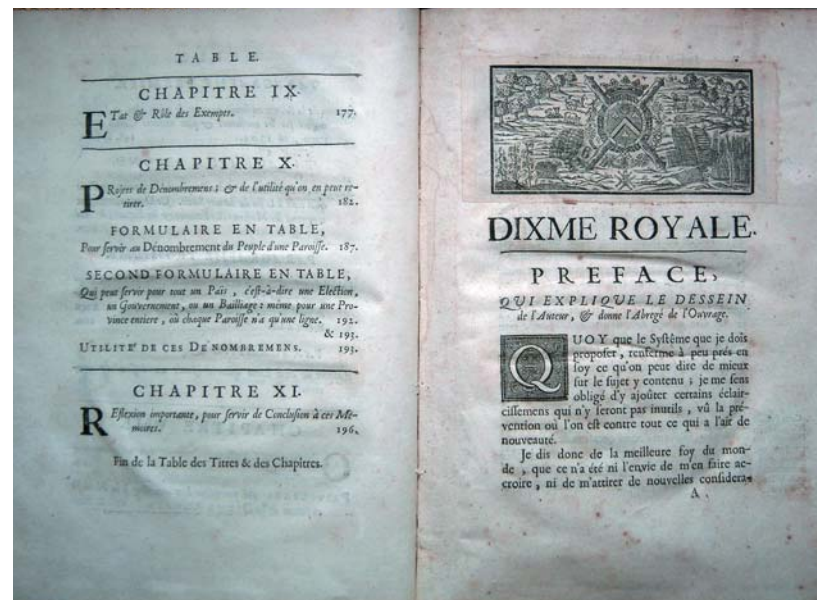
provinces des frontières et le coût des travaux de fortification qui permettent de protéger le « pré carré », c'est-à-dire la France dans ses limites naturelles. C'est pourquoi il enrage de voir le peu de ressources que l'État tire de l'impôt. Il en est d'autant plus indigné que ce système est à la fois injuste et inefficace, dans un pays confronté à une situation économique très difficile. Des circonstances climatiques rigoureuses, entre 1687 et 1700 diminuent les récoltes et la disette s'installe, malgré les processions et les prières. Vauban, dès 1695, alerte le Roi sur les souffrances du menu peuple « accablé de taille, de gabelle, et encore plus accablé de la famine qu'ils ont soufferte l'année dernière » ; les neuf dixièmes de la population sont en proie à de graves difficultés ou « fort malaisés ». Déjà Vauban songe à une capitation, de l'ordre de 6 à 7 %, qui serait levée par les intendants et non par les fermiers généraux et qui toucherait non seulement paysans et bourgeois, mais aussi clergé et militaires. Les nobles ne sont donc plus exemptés. Cette capitation, ou impôt « par tête », remplacerait la plupart des autres impôts. Vauban va travailler sur ce projet, à

plusieurs reprises, entre 1698 et 1700. *La Dime royale* est donc le fruit de ces réflexions et d'enquêtes statistiques, géographiques et cartographiques qui permettent d'asseoir « l'assiette de l'impôt ».

L'originalité du mémoire c'est que l'impôt est unique, porte sur tous les Français, y compris le clergé et les nobles, et établit l'égalité entre tous les contribuables. L'imposition repose d'abord sur les produits de la terre, taxés en nature, en second lieu sur le revenu des maisons, des moulins, de l'industrie, sur les rentes et pensions. Sont concernés en troisième lieu les revenus du sel et enfin, en quatrième, les revenus fixes sur les produits d'importation, les terres roturières et le domaine royal.

Ce système n'est pas absolument original. Il est possible qu'il ait été influencé par la description de la perception des impôts en Chine, rapportée par les Pères Jésuites, mais, à coup sûr, Vauban a transposé les procédés de la dime ecclésiastique que payent tous les sujets du royaume. De plus, beaucoup d'auteurs ont déjà proposé des projets de réforme des

impôts. En ce qui concerne la Dime, Vauban s'est appuyé sur les études d'un groupe de notables de Rouen et en particulier sur les idées d'un chanoine plein de talent, mais à l'existence désordonnée, Vincent Ragot, abbé de Beaumont, libertin surveillé par la police. Vauban n'en a cure, l'estime, le consulte et le protège. Il prend totalement à son compte le projet issu de leur collaboration, en le confortant de sa connaissance du terrain. La démonstration suppose un dénombrement précis des personnes, des maisons et des biens. Vauban se livre donc à un mesurage sur les meilleures cartes de France pour établir la production globale du pays. « La Dime royale sera établie sur tout ce qui porte revenu ». Vauban part d'une estimation d'environ 20 millions d'habitants et espère obtenir un rendement de l'impôt plus rentable et plus juste. Vauban lit l'ouvrage au Roi en mars 1700. Le souverain en paraît fort content. L'ouvrage est connu des intimes du maréchal, sous forme de copies manuscrites. Ce n'est qu'en décembre 1706 que paraissent les premiers feuillets imprimés, mais non reliés. En février 1707, sous la pression des Grands, l'ouvrage est interdit par le conseil privé. Mais tout va lentement et l'arrêt n'est exécuté que fin mars, quelques jours avant que Vauban s'alite et meure. Contrairement à une légende tenace, propagée par le duc de Saint-Simon son décès n'est pas dû au chagrin d'être désavoué par le Roi, mais plus simplement à une pneumonie.



La Dime Royale

Conclusion

Personnage complexe, Vauban est tout à la fois un propriétaire terrien, passionné d'agriculture, qui accroît son bien par une judicieuse politique de prêts et d'achats, un cartographe et un géographe, prompt à déceler, dans une vallée, la possibilité d'un canal de liaison, un « arithméticien », capable d'extrapoler, par raison géométrique, la progression de la population du Canada ou l'accroissement du nombre des porcs dans la campagne française. C'est aussi un soldat sans cesse courant la poste, à cheval ou en voiture, parcourant des milliers de lieues, construisant, attaquant, défendant, sans beaucoup de temps à consacrer à sa famille, ni à ses terres que son épouse administre. Il passe son temps à faire la guerre, mais on lui doit aussi un *Traité sur la Paix*. Il ne faut pas reprocher à Vauban des comportements qui sont ceux des militaires de son siècle. Autant il est « avare ménager de la vie de ses hommes », autant il s'emploie à causer le plus de pertes possible à l'ennemi, tout en cherchant à réduire celles des populations civiles.

Mais surtout il est un grand serviteur de la France, prêt à dire leur fait aux Ministres, Colbert, Louvois, mais aussi capable, avec toute la déférence possible, de montrer clairement au Roi qu'on le trompe ou qu'il se trompe. Ses relations avec ses supérieurs le montrent tenace, entêté et volontiers critique. Pour lui, qui servira loyalement - tout en grommelant - pendant 54 ans le Roi Louis XIV, la personne du Roi se confond avec l'État, avec la France. C'est pourquoi il courra le risque d'une disgrâce en démontrant la faute que représente la Révocation de l'Édit de Nantes ou quand il proposera un système d'impôts plus juste et plus efficace.

On consultera :

- Anne BLANCHARD, *Vauban*, Paris, 1996
- Maurice GRESSET, *Vauban... et la Franche-Comté*, Les Amis de la Maison Vauban, Saint-Léger-Vauban, 1996
- *Vauban sa vie - son œuvre*, Les amis de la Maison Vauban, Saint-Léger-Vauban, 1990 (3^eéd.)
- Roland MOUSNIER, *La dime de Vauban*, «Les cours de Sorbonne», Paris, 1968
- Bernard PUJO, *Vauban*, Paris, 1995
- VAUBAN, *La dime royale*, Présentation de Emmanuel LE ROY LADURIE, Paris, 1992
- Michèle VIROL, *Vauban*, Paris, 2003